
LE MANUEL DE PROLOG IV

Tutoriel

Concepts de base

Primitives

Prolog ISO

Syntaxe

Environnement

PrologIA

Parc Technologique de Luminy – Case 919

13288 Marseille cedex 09 – FRANCE

PROLOG IV est un produit de la société PrologIA, conçu en coopération étroite avec l'équipe *Programmation par Contraintes* du LIM, le Laboratoire d'Informatique de Marseille qui associe l'Université de la Méditerranée, l'Université de Provence et le Centre National de la Recherche Scientifique dans l'URA 1789.

Ont participé à sa réalisation Frédéric BENHAMOU, Pascal BOUVIER, Alain COLMERAUER, Henri GARRETA, Jean-Luc MASSAT, Guy Alain NARBONI, Stéphane N'DONG, Jean-François PIQUE, TOURAÏVANE, Michel VAN CANNEM, Eric VÉTILLARD, avec l'aide de Bruno GILLETA, Robert PASERO et Jianyang ZHOU.

Son développement a bénéficié d'études menées dans le cadre de deux projets ESPRIT : le projet de recherche ACCLAIM 7195, portant sur la programmation concurrente par contraintes, et le projet PRINCE 5246, portant sur l'environnement et la partie contraintes d'un Prolog à caractère industriel et financier.

PrologIA n'offre aucune garantie, expresse ou tacite, concernant ce manuel ou le logiciel qui y est décrit, ses qualités, ses performances ou sa capacité à satisfaire à quelque application que ce soit.

PrologIA ne pourra être tenue responsable des préjudices directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, résultant d'une imperfection dans le programme ou le manuel, même si elle a été avisée de la possibilité que de tels préjudices se produisent. En particulier, elle ne pourra encourir aucune responsabilité du fait des données mémorisées ou exploitées, y compris pour les coûts de récupération ou de reproduction de ces données.

L'acheteur a toutefois droit à la garantie légale dans les cas et dans la mesure seulement où la garantie légale est applicable nonobstant toute exclusion ou limitation.

Ce manuel et le logiciel qu'il décrit sont protégés par les droits d'auteur. Au terme de la législation traitant de ces droits, ce manuel et ce logiciel ne peuvent être copiés ou adaptés, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de PrologIA, sauf dans le cadre d'une utilisation normale ou pour faire une copie de sauvegarde. Ces exceptions n'autorisent cependant pas la confection de copies à l'intention d'un tiers, que ce soit ou non pour les vendre.

Prolog IV est une marque déposée de PrologIA.

Pour toutes questions concernant ce manuel et ce logiciel, contactez :

PrologIA
Parc Technologique de Luminy – Case 919
13288 Marseille cedex 09 – FRANCE
Tél : 33 91 26 86 36
Fax : 33 91 41 96 37
E-mail: prologia@prologianet.univ-mrs.fr

Table des matières

Introduction	1
1 Tutoriel et Survol de Prolog IV	11
1.1 Une session prolog sous Prolog IV	11
1.2 D'autres exemples, avec des contraintes !	14
1.3 L'environnement de programmation	42
1.4 De Prolog III à Prolog IV	50
2 Les Bases de Prolog IV	61
2.1 Introduction	61
2.2 Syntaxe et sémantique	65
2.3 La structure de base π_4	70
2.4 Axiomatisation de π_4	79
2.5 Structures enrichies	92
2.6 Exemples de programmes en Prolog IV	97
3 Relations Prolog IV	111
3.1 Introduction	111
3.2 Liste alphabétique	117
4 Prédicats prédéfinis Prolog IV	213
4.1 Préliminaires	213
4.2 Liste alphabétique	219
5 Prédicats prédéfinis ISO	251
5.1 Introduction	251
5.2 Préalables	258
5.3 Liste alphabétique	271

6	Syntaxe de Prolog IV	339
6.1	Mini-glossaire	339
6.2	Les modes d'utilisation de Prolog IV	340
6.3	La logique dans Prolog	340
6.4	Les objets du langage	341
6.5	Lecture de règles et de requêtes	347
7	La syntaxe complète de Prolog ISO	353
7.1	Notations	353
7.2	Textes et données Prolog	354
7.3	Termes	356
7.4	Unités lexicales	363
7.5	Caractères du processeur	371
7.6	Table des codes des caractères	373
7.7	Lexique	373
8	Environnement	375
8.1	Les options de lancement	375
8.2	Interruption utilisateur	376
8.3	Compilation des règles	377
8.4	Le débogueur Prolog IV	378
9	L'environnement graphique de Prolog IV	389
9.1	Lancement de Prolog IV	389
9.2	Configuration initiale	390
9.3	Le panneau principal	390
9.4	La console Prolog IV	391
9.5	La Console Tcl/Tk	393
9.6	Les Editeurs	393
9.7	Le Débogueur	396
9.8	Dialogues	398
9.9	Clavier et souris	400
9.10	Informations diverses	401
9.11	Primitives graphiques	402
9.12	Quelques Problèmes et limitations	404

Introduction

Généralités

LA PROGRAMMATION LOGIQUE AVEC CONTRAINTES, aujourd'hui un domaine scientifique à part entière, matérialise la convergence de deux tendances majeures dans la recherche en informatique de ces dernières décennies.

La première, en amont, concerne le souci constant de faire évoluer le langage Prolog, inventé par Alain Colmerauer à Marseille au tout début des années 70. Cette évolution naturelle s'est orientée vers la conception et la réalisation d'un système de développement de plus en plus ouvert, de plus en plus efficace et de plus en plus tourné vers la conception d'applications réelles. Ce que nous appelons ici application réelle regroupe tout type de développement destiné à résoudre un ou plusieurs problèmes physiques dans un environnement économique complexe. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement d'expérimenter, il s'agit de produire, que ce soit des applications utilisées quotidiennement dans l'entreprise, des résultats de recherche performants, ou encore un enseignement adapté à de nouvelles exigences professionnelles. L'un des chemins de cette évolution est celui des contraintes, qui ont permis d'enrichir considérablement le langage en redéfinissant son principe même de fonctionnement.

Cette révolution ne s'est toutefois pas faite en un jour. La définition de Prolog II, au début des années 80 comportait déjà les idées majeures et la machinerie théorique qui allait plus tard donner naissance aux langages de programmation par contraintes. La seconde innovation marquante devra attendre la fin de ces mêmes années 80 et voir l'avènement d'un traitement des problèmes numériques, notamment, en accord avec la philosophie générale du langage, à savoir sa déclarativité et son caractère relationnel.

La seconde tendance mentionnée plus haut est diamétralement opposée. Il s'agit en effet, non pas d'améliorer le langage Prolog pour le rendre plus adapté au développement d'applications industrielles, mais de montrer que ces applications, souvent déjà exprimées en termes de contraintes, ont tout à gagner de la déclarativité, du caractère relationnel et du non-déterminisme inhérent à Prolog. Pour permettre à Prolog d'être efficace dans cet environnement, une évolution est souhaitable, et cette évolution se trouve converger vers les principes d'amélioration du cœur même du langage que nous avons mentionnés plus haut.

Le résultat pratique de ces réflexions s'est traduit à la fin des années 80 par le développement de langages de programmations par contraintes parmi lesquels Prolog III et d'autres langages ont démontré les potentialités du concept dans le monde industriel.

Prolog IV n'est pourtant pas une nouvelle version de Prolog III. Ce précédent langage s'est amélioré au fil du temps, son environnement de programmation s'est enrichi, les plates-formes matérielles et logicielles sur lesquelles il est disponible se sont diversifiées, mais le cœur du langage est resté inchangé depuis son lancement, en 1989. Prolog IV est le résultat à la fois des recherches en amont qui se sont poursuivies depuis lors, et des besoins fondamentaux des utilisateurs tels qu'ils sont apparus au fil du temps. Enfin, une autre étape fondamentale dans l'utilisation industrielle des langages dérivés de Prolog atteint sa phase terminale, puisque l'établissement d'une norme ISO pour Prolog vient d'être publiée.

Pour toutes ces raisons, la famille des Prolog marseillais se devait donc de s'enrichir d'un nouveau membre, mais à l'image de ses prédécesseurs, celui-ci se devait de réunir un certain nombre de qualités indispensables : efficacité du système, rigueur théorique et nouveauté des concepts.

L'efficacité du système est une condition cruciale à la réussite d'un langage, mais aussi à la réussite de tous les langages construits autour de Prolog. Celle-ci est assurée en Prolog IV grâce à un compilateur optimisé et à l'utilisation de solveurs de contraintes extrêmement performants que nous présenterons plus en détail dans la suite de ce document.

Contrairement à quelques idées reçues, il serait illusoire de croire que la rigueur théorique se résume à un souci d'esthétique. Les langages de programmation par contraintes tels que Prolog IV, par une volonté constante d'amélioration de leur puissance d'expression et de leurs performances deviennent complexes dans leur conception. L'unique garantie que l'exécution des programmes calcule les résultats attendus (et parfois des résultats tout simplement corrects) réside dans la précision de la définition d'une sémantique formelle en amont du développement. Dans ce contexte, la notion de formalisme s'interprète très pragmatiquement pour le programmeur en termes de correction, de robustesse et de réutilisabilité, en un mot de qualité et de fiabilité du logiciel. Le cas de Prolog IV est exemplaire. L'introduction d'un certain degré d'approximation pour le traitement des contraintes, la cohabitation et la coopération de solveurs de contraintes complexes au cœur même des mécanismes fondamentaux du langage ont constitué un perpétuel challenge à la fois pour la définition d'un langage simple et cohérent et pour l'élaboration d'un canevas formel qui rende compte très précisément du comportement du système lors de l'exécution des programmes. Cette tâche seule a nécessité plusieurs années de recherche.

Les principaux fondements théoriques ainsi que la sémantique formelle de Prolog IV, dus à Alain Colmerauer, sont présentés dans ce document. Le lecteur peu rompu à la pratique de ce genre de littérature pourra bien entendu tirer un parti optimal du langage sans prendre connaissance de cette partie du

manuel de référence dans la mesure où tous les concepts importants sont également exposés de manière plus pratique et peut être plus intuitive tout au long des manuels de référence et d'utilisation. Il n'en reste pas moins que cet exposé donnera un éclairage différent au lecteur curieux et constituera une base de travail privilégiée pour préparer un cours sur le langage, en second cycle des Universités, par exemple.

Enfin, la nouveauté des concepts marque la lignée des Prologs marseillais. Prolog IV n'échappe pas à la règle : il réalise à la fois l'unification des résultats obtenus jusqu'à ce jour et généralise la résolution de contraintes en y incorporant de nouvelles techniques. Tous les solveurs de contraintes ont été revus, que ce soit par souci d'efficacité (contraintes linéaires) ou par souci de simplification et respect de la norme ISO (contraintes sur les listes). Un nouveau solveur, dont les fondements proviennent de l'arithmétique d'intervalles permet d'aborder les contraintes non-linéaires sur les réels, et unifie les contraintes sur les domaines finis et les Booléens. Cette généralisation autorise, en outre, le mélange harmonieux de contraintes sur des algèbres jusqu'alors totalement séparées.

Qu'est ce que la programmation par contraintes ?

Avant d'introduire brièvement les caractéristiques du langage, nous revenons sur le concept même de programmation par contraintes et nous proposons quelques éléments de réponses à certaines questions préalables qui peuvent se poser à l'utilisateur peu familier du domaine.

Que sont les contraintes ? On appelle *contrainte* l'expression de toute relation qui lie un certain nombre d'objets qui prennent leurs valeurs dans un certain domaine. A ce titre, les équations de la physique qui imposent à certaines quantités d'être égales, les impératifs qui imposent des relations particulières aux éléments d'une machine, au déroulement d'un process, ou qui imposent des conditions pour la réalisation d'une tâche sont des contraintes. Le but de la programmation par contraintes est de permettre au programmeur de se concentrer sur l'expression de ces relations (la modélisation du problème) par opposition à la recherche de solutions au système constitué de l'expression de ces relations (la résolution du problème). On demande généralement à ces solutions soit d'être réalisables (elles obéissent aux contraintes) soit d'être optimales par rapport à une certaine fonction de coût.

Si le but est d'écrire des équations, des inéquations ou plus généralement des relations pour que le système se charge ensuite de les résoudre, comment se justifie alors l'activité de programmation ? C'est là l'apport fondamental de cette technologie. En effet, nombre de systèmes spécialisés ont pour vocation d'effectuer efficacement ce genre de traitement. La popularité et l'efficacité de la programmation par contraintes viennent du fait que le programmeur dispose en plus d'un langage de programmation complet et généraliste dans lequel ces techniques de résolutions sont profondément intégrées. Ce langage est très souvent indispensable pour :

1. exprimer des contraintes,
2. contrôler leur prise en compte par le système,

3. contrôler certaines phases clefs de leur résolution,
4. programmer d'autres parties du système qui ne se réduisent pas à cette résolution.

Dans ce cas, si les notions de langage hôte et de résolution de contraintes sont distinctes, pourquoi avoir choisi Prolog ? Là encore, la réponse est tout à fait naturelle. Comme nous l'avons esquissé précédemment, les deux étapes principales du traitement de ce type de problème sont :

1. l'expression du problème,
2. le parcours d'un arbre de recherche pour isoler les solutions

A chacune de ces étapes correspond une des deux caractéristiques majeures et discriminantes du langage Prolog : la *déclarativité* et le *non-déterminisme*. Le caractère déclaratif et relationnel de Prolog en fait un outil absolument naturel pour la modélisation. Il n'est pas nécessaire de traduire en *actions* l'expression du problème, puisque le langage lui-même en permet un codage déclaratif pratiquement immédiat. D'autre part, il n'est pas non plus nécessaire de coder le parcours de l'arbre de recherche, ce type de traitement faisant déjà partie intégrante du modèle d'exécution du langage.

Présentation succincte du langage

Plus précisément, quelles sont les caractéristiques du langage et quelles sont les nouveautés par rapport à Prolog III ? Dans ce qui suit, on abordera à la fois des généralités conceptuelles (que sont les nombres en Prolog IV, quels sont les types d'algorithmes utilisés pour résoudre les contraintes, etc.) mais également quelques points plus précis. Lors d'une première lecture, le lecteur pourra sauter les parties qu'il juge trop techniques en fonction de son degré de familiarité avec Prolog et la programmation par contraintes et se référer à la section introductive du manuel.

Modes syntaxiques

Tout d'abord la partie Prolog. Celle-ci a évolué pour se conformer au standard ISO. Prolog IV est donc le premier langage de la lignée à ne plus proposer comme option une syntaxe dite « marseillaise ». On se rendra donc ici à l'évidence avec quelque nostalgie, les discussions passionnées sur la syntaxe des variables et sur les mérites respectifs des symboles « :- » et « -> » font aujourd'hui partie de l'histoire de l'informatique. Concédonsons que c'est bien là l'un des objectifs de toute normalisation et il y a fort à parier que la plupart des utilisateurs ne s'en plaindront pas.

En fait, on dispose en Prolog IV de deux modes, appelés *mode ISO* et *mode étendu*. Sans rentrer dans les détails, le mode ISO, comme mentionné précédemment se conforme à la norme, y compris donc la définition d'une longue liste de prédicats prédéfinis que l'on trouvera sous le même nom dans le manuel de référence. Ce qui est plus intéressant est que l'on peut, en mode ISO, utiliser toute la puissance de Prolog IV et en particulier les contraintes. Pour se faire, il suffit d'utiliser les prédicats de contraintes prédéfinis dont on trouvera également le détail dans le manuel de référence. De ce fait, la *totalité* des fonctionnalités de Prolog IV sont accessibles en mode ISO. Ceci introduit donc la

question suivante : « pourquoi un second mode syntaxique ? ». La réponse est très simple. Lorsque l'on utilise les contraintes de manière intensive, un grand nombre de facilités syntaxiques sont souhaitables. La première de ces facilités concerne l'utilisation de termes pour représenter des expressions numériques. Par exemple on souhaite pouvoir écrire la contrainte $2x + y = 5z - t$ de la façon suivante :

$$2 * X + Y = 5 * Z - T$$

et non pas, comme il faut le faire en mode ISO :

```
timeslin(X1, 2, X),
addlin(X2, X1, Y),
timeslin(Y1, 5, Z),
minuslin(Y2, Y1, T),
X2 = Y2.
```

La remarque importante ici est que la première manière d'écrire a également un sens en mode ISO, mais ce n'est pas celui que l'on recherche ici. En effet, le traitement de cette égalité a pour effet de chercher des valeurs pour les variables qui vérifient l'égalité entre les deux termes Prolog $2 * X + Y$ et $5 * Z - T$, c'est à dire une égalité entre deux arbres. Cette équation n'a bien entendu pas de solutions (dans le jargon logique souvent utilisé en Prolog, on dirait que les deux termes ne sont pas *unifiables*). On voit donc immédiatement l'intérêt d'un mode plus approprié au traitement des contraintes. Notons au passage que de nombreuses autres possibilités sont également offertes dans le mode *étendu* de Prolog IV, comme l'utilisation de pseudo-termes (voir la définition de ces objets syntaxiques dans le manuel de référence). Intuitivement, l'utilisation de ces pseudo-termes permet de simplifier un certain nombre de notations en les rendant plus « fonctionnelles » comme par exemple :

$$Y = \cos(X)$$

au lieu de la notation sous forme relationnelle :

$$\cos(Y, X)$$

ou de fixer des domaines de valeurs possibles pour les variables (très grossièrement, on peut faire un parallèle avec des types) :

$$[X, Y, Z, T] \sim [\text{int } n \geq 0, \text{le}(0), \text{co}(1, 2), \text{list}]$$

Encore une fois sans rentrer dans les détails, on exprime ainsi de manière très concise que X doit être un entier positif ou nul, que Y doit être un nombre réel strictement négatif, que les valeurs de Z sont à prendre dans l'intervalle semi-ouvert $[1, 2)$ et enfin que T doit représenter une liste.

Contraintes sur les arbres et les listes

Prolog IV hérite des précédents Prolog de la même lignée (Prolog II, Prolog II+ et Prolog III) du traitement de contraintes sur les arbres rationnels (une certaine famille d'arbres infinis) qui inclut le traitement des équations et des diséquations (il s'agit de la relation \neq ou pour parler différemment du célèbre prédicat `diff/2` de Prolog II).

Les listes sont représentées par des arbres binaires de manière habituelle (et conforme à la norme ISO). La notion même de liste a été homogénéisée par rapport à Prolog III et on ne fait plus de différence entre les listes sur lesquelles on peut définir des contraintes de concaténation et les listes usuelles. Les deux principales contraintes restent la concaténation et la contrainte de taille (ou longueur) d'une liste, auxquelles a été ajoutée la très utile contrainte `index/3` qui exprime qu'un objet est le *énième* élément d'une liste.

Mentionnons également ici que la notion de *retardement*, que l'on retrouvera lorsque l'on abordera les contraintes linéaires, a été conservée. Rappelons en deux mots qu'une contrainte est retardée si elle ne satisfait pas un certain nombre de conditions qui permettent son traitement immédiat. Lors de l'exécution d'un programme, une telle contrainte sera ajoutée au système de contraintes courant si ces conditions sont satisfaites ultérieurement. La définition précise des conditions qui régissent le retardement des contraintes sur les listes sera donnée dans le chapitre consacré à ces contraintes, mais remarquons d'ores et déjà que ces conditions diffèrent de celles qui conditionnent le retardement en Prolog III. Grossièrement toute contrainte du type :

$$L = L1 \circ L2.$$

qui se lit «la liste L est formée de la concaténation des listes L1 et L2» est ajoutée au système de contraintes courant si deux au moins des tailles des listes L, L1 et L2 sont connues. La contrainte est retardée sinon.

Il existe de nombreuses autres différences avec Prolog III concernant les listes. Ces différences seront détaillées dans la suite de ce document.

Contraintes numériques

C'est de très loin le domaine le plus riche de Prolog IV. Formellement c'est extrêmement limpide, la puissance absolue conférée par l'abstraction mathématique permet de définir toute étiquette numérique d'un arbre rencontré en Prolog IV comme un nombre réel. Cela dit, comme tout mortel rompu aux approximations que la réalité impose à nos réalisations humaines le sait fort bien, la représentation des nombres réels en machine n'est pas sans poser de nombreux problèmes pratiques dont le moindre n'est sans doute pas que, par essence, tous les calculs (ou presque) opérés par un ordinateur sont faux. Ces problèmes sont résolus très imparfaitement par la représentation des nombres réels par des nombres flottants, dont la structure suit généralement les recommandations de la norme IEEE pour ces mêmes flottants. C'est le choix (réaliste) de la norme Prolog qui impose donc le comportement que vous rencontrerez en Prolog IV en mode ISO.

En mode étendu, le comportement est totalement différent. La notion même de nombre flottant disparaît, et chaque valeur numérique est représentée par un rationnel en précision infinie, c'est à dire par un couple d'entiers numérateur-dénominateur où les entiers sont aussi grands que nécessaire (dans la limite de la mémoire disponible bien sûr). Jusque là, rien de très différent de ce à quoi nous avait habitué, dans un souci d'exactitude des calculs, le langage Prolog III.

La différence majeure ainsi que l'une des innovations principales de Prolog IV réside dans le fait que le langage permet de traiter des contraintes numériques linéaires sur les rationnels, non-linéaires (y compris non-polynomiales) sur les réels, des contraintes entières (domaines finis) et enfin des contraintes booléennes ainsi que des contraintes «mixtes» sur plusieurs sous-domaines.

Pour résoudre ces contraintes, deux algorithmes de résolution (on dit parfois solveurs) principaux sont utilisés. Tout d'abord, un algorithme spécifique est dédié principalement à la résolution des contraintes *linéaires*, c'est à dire les contraintes représentables sous la forme $a_0 + a_1x_1 + a_2x_2 + \dots + a_nx_n \diamond 0$ où \diamond peut être le signe $=, \neq, >, \geq, <$ ou \leq . Cet algorithme, comme en Prolog III est une combinaison d'une procédure d'élimination de Gauss et d'un Simplex incrémental dont la particularité est de détecter les variables *figées* (variables dont l'ensemble des valeurs est réduit à un seul élément). Cet algorithme gère également le traitement retardé de certaines multiplications non-linéaires.

Le second algorithme, qui traite principalement tous les autres types de contraintes numériques est un algorithme de *propagation de domaines*. Essentiellement, cet algorithme calcule localement des domaines de valeurs autorisés pour les variables apparaissant dans une contrainte et propage ces domaines aux autres contraintes qui font intervenir ces mêmes variables. Cette propagation s'opère jusqu'à ce qu'un état stable soit atteint. La séparation des solutions du système initial s'opère alors par une technique de «diviser et conquérir» qui revient principalement à effectuer une dichotomie sur les domaines de valeurs possibles et à explorer l'arbre de recherche binaire correspondant à ces deux choix. Il est extrêmement intéressant de noter que cet algorithme généralisant le traitement des domaines finis et donc des contraintes booléennes permet de ramener plusieurs classes de contraintes à un même niveau et donc de combiner étroitement des domaines généralement considérés comme disjoints. On peut ainsi partager des variables entre des contraintes entières et réelles et même des contraintes booléennes (considérées ici comme des contraintes en 0/1).

Le choix de l'algorithme, particulièrement lorsque les contraintes peuvent être traitées par les deux méthodes est laissé au programmeur. Par exemple, pour ajouter la contrainte $2x - \frac{1}{3}y = 7$ au système de contraintes courant traité par Gauss-Simplex on écrira :

$$2 * X - 1 / 3 * Y = 7$$

Pour ajouter la même contrainte au système de propagation d'intervalles, on écrira :

$$2 . * . X . - . 1 / 3 . * . Y = 7$$

Notons au passage que rien n'interdit d'ajouter les deux contraintes à la fois. A ce propos, se pose la question de savoir comment les deux solveurs communiquent. La réponse est encore une fois très simple. Les solveurs communiquent uniquement par le biais des variables figées. Ainsi, si le domaine des valeurs possibles d'une variable est réduit à un seul élément par l'un des deux algorithmes et que cette variable apparaît dans une contrainte traitée par l'autre algorithme, ce dernier tiendra compte de cette information. Toute infor-

mation concernant une autre modification de l'ensemble des valeurs possibles restera locale à l'algorithme qui a effectué cette modification.

Environnement de programmation

Prolog IV n'est pas seulement le compilateur d'un concept de programmation sophistiqué. Le système est doté d'un environnement de programmation multi-fenêtré complet et convivial qui comprend son propre éditeur graphique muni de fonctions multiples, un vérificateur de syntaxe et un débogueur symbolique très soigné spécialement adapté à ce type de programmation. Toutes les facilités de communication avec l'extérieur sont disponibles, ainsi que la possibilité de développer des applications graphiques.

Domaines d'applications

Prolog IV est un langage généraliste muni de puissantes capacités de résolution de contraintes complexes. A ce titre, il s'impose comme un choix privilégié dans un très grand nombre d'applications qui peuvent tirer à la fois profit de ces deux caractéristiques. Parmi celle-ci, on peut citer toutes les applications d'ordonnancement et de planification, le développement de systèmes d'aide à la décision, la simulation de processus physiques complexes, l'optimisation sous contraintes et de manière générale la résolution de problèmes. Les techniques de résolution de contraintes mises à la disposition du programmeur ont prouvé leur efficacité, bien souvent supérieure à celle de systèmes spécialisés, particulièrement lorsque le problème à résoudre ne rentre pas exactement dans un cadre mathématique prédéfini (job-shop pur, voyageur de commerce pur, etc), ce qui s'avère être le cas de nombre d'applications réelles où de multiples contraintes, annexes au problème théorique mais cruciales dans la mise en œuvre des solutions, sont à prendre en compte. Enfin, la souplesse d'utilisation et le caractère concis, précis et déclaratif du langage permettent un développement rapide ainsi qu'une évolution et une maintenance simplifiées des systèmes développés.

Présentation des manuels

Le présent manuel est organisé en cinq parties principales. La première partie se compose d'une prise de contact rapide et d'un tutoriel qui aborde graduellement au travers d'exemples très simples les principaux concepts à la base du langage. La seconde partie définit plus en profondeur ces divers concepts et insiste tour à tour sur les différentes structures algébriques supportant les contraintes de Prolog IV, au travers d'exemples de programmes. La troisième partie compose le manuel de référence, dans lequel tous les prédicats prédéfinis sont détaillés. Une attention toute particulière a été portée à l'explicitation des différences avec Prolog III, ainsi qu'à la mise en valeur des fonctionnalités relatives aux contraintes qui ne sont, par essence, pas documentées dans la norme ISO. Les chapitres suivants décrivent précisément la syntaxe dans les deux modes et l'environnement de programmation. Le manuel se termine par un index général.

Pour terminer cette introduction, nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à utiliser ce langage que nous en avons eu à le concevoir, l'implémenter et le rendre à la fois le plus précis, le plus efficace et le plus agréable possible à programmer et à utiliser. Le monde de la programmation par contraintes est vaste, excitant et parfois mystérieux mais les réussites sont le plus souvent

à la hauteur de l'énergie investie. Nous sommes fiers que vous ayez choisi Prolog IV comme outil de développement pour la résolution de vos problèmes et nous serons bien entendu très heureux de répondre à toutes vos remarques, critiques et suggestions.

